

discours. Si l'honorable député veut me poser une question, je le lui permets.

M. ILSLEY: C'est moi qui ai la parole.

L'hon. M. BENNETT: Il ne peut être question de privilège au milieu de mon discours.

M. L'ORATEUR: L'honorable député doit dire ce qu'est cette question de privilège.

L'hon. M. BENNETT: Mais il ne le dira pas au milieu de mon discours; il pourra le faire après que j'aurai parlé.

M. L'ORATEUR: S'il croit que cela découle des remarques que l'honorable député a faites, il a sûrement le droit de dire ce qu'est cette question de privilège.

L'hon. M. BENNETT: Mais pas en m'interrompant. Il y a sûrement, monsieur l'Orateur, des règlements qui régissent les débats dans cette Chambre. J'ai dit que si l'honorable député désirait me poser une question, je le lui permettrais. Il l'a posée et je lui ai répondu.

M. ILSLEY: Je présume que j'ai été attaqué pour ce que j'ai dit à Saint Catharines. Je vais dire ce que j'y ai dit, c'est très simple. Mon honorable ami a dit que j'avais attaqué les riches, et il a dit tout à l'heure que j'avais laissé entendre qu'il n'avait pas fait sa fortune honnêtement.

L'hon. M. BENNETT: Je n'ai pas dit cela.

M. ILSLEY: C'est une déduction assez juste de ce qu'a dit mon honorable ami.

L'hon. M. BENNETT: Je n'ai pas dit cela, et je prétends, monsieur l'Orateur, que cela n'est pas une question de privilège.

M. ILSLEY: L'honorable député a essayé pendant quelques minutes d'établir qu'il avait fait son argent honnêtement.

Quelques MEMBRES: Rétractez-vous.

M. ILSLEY: Je n'ai pas accusé l'honorable député d'avoir fait son argent malhonnêtement.

M. L'ORATEUR: A l'ordre! s'il vous plaît!

M. ILSLEY: Je n'ai pas fait allusion à l'honorable député personnellement.

M. L'ORATEUR: A l'ordre!

L'hon. M. BENNETT: Je n'ai pas dit ni laissé entendre que l'honorable député avait dit que j'avais fait de l'argent malhonnêtement. Il a attaqué les députés siégeant sur les premières banquettes.

M. L'ORATEUR: Je demande à l'honorable député de Hants-King (M. Ilsley) de bien vouloir reprendre son siège.

[L'hon. M. Bennett.]

L'hon. M. BENNETT: Monsieur l'Orateur, j'étais à dire, lorsqu'on m'a interrompu, que les affaires étaient choses plutôt compliquées de nos jours, et je m'efforçais de faire ressortir ce que comportaient les importations et les exportations d'un pays. J'ai essayé du mieux que j'ai pu de démontrer ce que ce Gouvernement a fait à ce sujet, et, je répète qu'étant donné la situation économique actuelle au Canada, nous ne devons en aucune façon restreindre les marchés qui nous permettent d'écouler nos produits sans courir le risque de priver les Canadiens de travail. Voilà ce que ça veut dire.

Nos honorables vis-à-vis ont dit cet après-midi que tout le commerce provenait en grande partie de la Colombie-Anglaise, ce qui n'est pas corroboré par les faits. C'est l'Est et pas l'Ouest du Canada, qui a exporté en Australie et en Nouvelle-Zélande 60 p. 100 de leurs importations de papier à journal.

M. BRADETTE: Qu'en dites-vous?

L'hon. M. BENNETT: Parce qu'à la suite des discours prononcés par les membres de la Colombie-Anglaise, on a dit cet après-midi que c'était une question qui relevait purement de la Colombie-Anglaise.

M. BRADETTE: L'honorable député regrette-t-il que cette partie du commerce soit venue d'autres parties du Canada?

L'hon. M. BENNETT: Y a-t-il quelque chose de pire que cela: un honorable député qui me demande de son siège si je regrette que ce commerce provienne de l'Est au lieu de l'Ouest? C'est la vieille histoire de l'Est contre l'Ouest; on ne peut concevoir qu'un homme demeurant dans l'Ouest ne soit pas prévenu contre l'Est. Je me demande si l'honorable député se rend compte que la plupart d'entre nous sont nés dans l'Est canadien et sont allés s'établir dans l'Ouest canadien, que nous croyons dans un Canada uni, dans un seul Canada et non pas dans neuf. C'est un peu ce que disait l'honorable ministre des Chemins de fer et des Canaux, à savoir, que l'on ne doit pas laisser l'Est s'enrichir aux dépens de l'Ouest. On a rapporté qu'il avait dit cela l'autre jour à Brandon lorsqu'il a accepté ses fonctions.

L'hon. M. CRERAR: Je crois que mon honorable ami se trompe grandement.

L'hon. M. BENNETT: Les journaux ont peut-être mal rapporté ses paroles. Il ne s'agit pas de l'Est ni de l'Ouest, mais du Canada entier. Le traité avec l'Australie a été fait pour tout le Canada et non pas pour l'Ouest seulement et, quand l'on essaie de faire croire, comme cet après-midi, qu'il s'agit